



Pics de pollution ou erreur ?

Par **gsxtiti**, le **07/02/2008** à **18:12**

bonjours a tous,

je me suis fait flashé sur une autoroute limitée a 110 km/h et la vitesse retenue est de 114.
sur le pv il est noté que la vitesse est limitée a 90 km/h et je ne sais pas pourquoi car après
verif les panneaux sont bien a 110.

pas de panneaux lumineux sur le trajet avant le pk du radars est-ce contestable ?

peut etre etais-ce un de ces jour de pic de pollution mais comment le savoir .???

cela ne devrait-il pas etre notifié sur le pv ?

les délais pour recevoir la photo sont ils supérieur à 45 jours ?

des questions auxquelles j'espere que vous pourrez m'aider !

merci par avances pour vos reponses